

## Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche dématérialisé du 10 juin 2021

Le dix juin deux-mille vingt et un à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis dans le cadre d'une procédure dématérialisée, avec le recours à l'application big blue button (BBB), en raison de la situation sanitaire et des dispositions gouvernementales.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi, en fonction des réponses reçues par e-mail par la Direction Générale des Services et des personnes connectées, une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 23 membres présents et 3 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour modifié qui est le suivant :

- Approbation du relevé de décisions de la séance du 22 avril 2021 ;
- Approbation du tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature ;
- Avis sur les statuts de l'Ecole Doctorale (ajourné remplacé par une présentation de l'ED PHF) ;
- Avis sur la nomination du directeur de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France
- Avis sur la démarche de ré-Organisation de la Recherche (ajout à l'ordre du jour) ;
- Points d'information :
  - ✓ Mise en place de référents éthiques et intégrité scientifique à l'UPHF et appel à candidature
  - ✓ Présentation du Bilan HAL 2020 (ajout à l'ordre du jour)
  - ✓ Mise en œuvre des décisions des appels à projets internes (cotutelles, manifestations scientifiques, conférenciers étrangers) au vue de la situation sanitaire
  - ✓ Candidatures vague 2 - Mesure de préservation R&D - plan de relance (ajout à l'ordre du jour)
- Questions diverses

**Présidence du CoR** M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

**Présents (connectés) :** 23

Collège 1 avec voix délibérative : M. ASSAAD, Mme DUBAR, Mme FOLLET, M. JENOT, M. KOLSKI, M. POPIEUL, Mme RIVENQ, Mme SANTINELLI-FOLTZ

Collège 2 avec voix délibérative : M. BECHET, M. HEBBAR, M. JUNOY, M. LETENEUR, Mme RAHMOUN, Mme THILLIEZ

Collège 3 avec voix délibérative : M. DELILLE, M. LIPPERT, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative : M. DELHAYE, M. LAKEHAL

Collège 5 avec voix délibérative : Mme GIARD (rep. M. LELEU), M. CAPRON (rep. Me COLSON), M. WAUTIER, M. GUEGEN

Membres de droit sans voix délibérative

Invités sans voix délibérative :  
Mme BILLOIR (Conseil Régional Hauts-de-France)  
Mme TRUFFERT (Service Commun de Documentation)  
M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la Valorisation)  
Mme DEFOND (Service Commun de Documentation)

**Ont donné pouvoir** : **3**

M. DEQUIDT à Mme RAHMOUN  
Mme FRIANT-KESSLER à M. JUNOY  
Mme DRAUX à M. SIMON

**Excusés** :

M. ARTIBA,  
Mme MAMOUDY  
Mme BOURABAA, Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, Mme FRIANT-KESSLER, Mme REY  
Mme DRAUX  
Mme CHAUVEAU, Mme DEUDON  
M. J. MULLER, Mme LEONE, Mme GONDY  
M. DULION, Mme BOURGERY  
M. VAGANAY, M. DE LA BOURDONNAYE, Mme GOULTIAEVA

### **Avis sur les modifications et ajouts à l'ordre du jour**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente l'ordre du jour modifié comme suit :

- Approbation du relevé de décisions de la séance du 22 avril 2021 ;
- Approbation du tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature ;
- Avis sur les statuts de l'École Doctorale (ajourné remplacé par une présentation de l'ED PHF) ;
- Avis sur la nomination du directeur de l'École Doctorale Polytechnique Hauts-de-France
- Avis sur la démarche de réorganisation de la Recherche (ajout à l'ordre du jour) ;
- Points d'information :
  - ✓ Mise en place de référents éthique et intégrité scientifique à l'UPHF et appel à candidature
  - ✓ Présentation du Bilan HAL 2020 (ajout à l'ordre du jour)
  - ✓ Mise en œuvre des décisions des appels à projets internes (cotutelles, manifestations scientifiques, conférenciers étrangers) au vue de la situation sanitaire
  - ✓ Candidatures vague 2 – Mesure de préservation R&D – plan France relance (ajout à l'ordre du jour)
- Questions diverses

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur l'ordre du jour modifié.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cet ordre du jour modifié.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable (19 votes et 1 abstention) sur cet ordre du jour modifié.

### **Approbation du relevé de décisions de la séance du 22 avril 2021**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 22 avril 2021.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 22 avril 2021 à la majorité des voix des présents et représentés et une abstention.

Suite au vote de l'ordre du jour modifié, les conseillers formulent les remarques suivantes :

- Demande la modification de l'ordre des options de vote et l'harmoniser avec celui des autres instances (A : Favorable, B : Défavorable, C : Abstention, D : Ne participe pas au vote) ;
- Demande à ce que les présentations soient les plus succinctes afin de ne pas prolonger trop la séance ;
- Demande la raison de la non présence de la DRH et de la DGS en Conseil de la Recherche en plénier.

### **Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature à l'unanimité des voix des présents et représentés.

### **Avis sur les statuts de l'Ecole Doctorale (ajourné remplacé par une présentation de l'ED PHF) Avis sur la nomination du directeur de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente l'évolution du contexte régional et la création de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (PHF).

L'ED PHF, créée au 1<sup>er</sup> septembre 2021, sera une école pluridisciplinaire regroupant deux établissements accrédités (UPHF et INSA HF) et un établissement associé (ICL).

Organisation en 2 pôles (sciences & technologies, sociétés & humanités) avec un croisement Poly-sciences.

Une demande a été adressée au Ministère pour pouvoir décerner le titre de docteur avec une discipline majeur et une discipline mineure (thèse polytechnique).

7 domaines disciplinaires : Sciences Humaines et Humanités, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Sciences pour l'Ingénieur, Mathématiques et leurs interactions, Chimie, Sciences de la Société et Biologie, Médecine et Santé.

Chronologiquement, le CoR doit émettre un avis sur une proposition conjointe des deux établissements accrédités de nomination du directeur de l'ED PHF. Cet avis doit servir au Conseil d'Administration du 8 juillet 2021 pour voter la constitution du Conseil de l'École Doctorale.

La proposition faite par les deux établissements (UPHF et INSA HF) est de nommer Marc Duquennoy, actuel chargé de mission études doctorales et porteur auprès de la DGESIP du dossier de création de l'ED, comme directeur de l'ED PHF.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de nomination.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Quel sera le contenu des formations qui seront proposées aux doctorants de l'ED => Les formations professionnalisantes resteront opérées par le Collège Doctoral aujourd'hui porté par l'Université de Lille depuis la disparition de la ComUE LNF. Les formations disciplinaires sont essentiellement dispensées par les laboratoires et l'école doctorale a un budget pour la formation disciplinaire transversale.
- Est-ce que les maquettes avec la répartition des ECTS pour les doctorants sont déjà fixées ? => Pour le doctorat ce ne sont pas des ECTS mais des crédits de formation (60 crédits) repris dans le cadre de la convention individuelle de formation du doctorant. Ces crédits sont répartis en plusieurs catégories : formations professionnalisantes, disciplinaires et transversales.
- Pourquoi il n'y a pas eu un appel à candidature. Le choix des établissements a été de légitimer le porteur du projet de création de l'ED PHF pour lui permettre de poursuivre sa mise en œuvre.

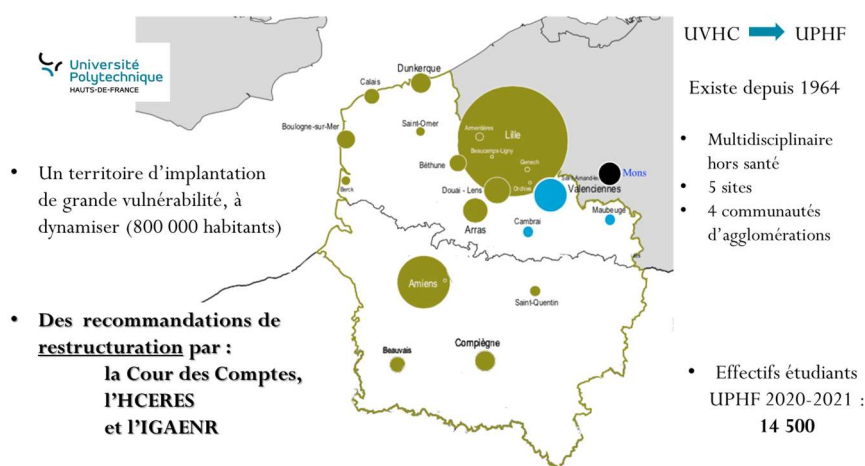
En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur la proposition de nomination du Directeur de l'ED PHF.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur la nomination du Directeur de l'ED PHF à la majorité (17) des voix des présents et représentés, 1 voix contre et 2 abstentions.

## **Avis sur la démarche de ré-Organisation de la Recherche (ajout à l'ordre du jour)**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche rappelle le contexte et la démarche de réorganisation de la Recherche à l'UPHF.

Des recommandations fortes de la Cour des Comptes, de l'HCERES et de l'I.G.A.E.N.R. de restructuration. Un environnement académique en profonde restructuration en Hauts-de-France



Un modèle de rupture avec un EPE <sup>Université Polytechnique</sup> et 3 Etablissements-composantes (1 EPSCP : **INSA** ,  
 2 EP Coopération culturelle : **EAD** ) 2 composantes de formation ( **INSTITUT SOCIÉTÉS & HUMANITÉS** , **iut** ) et  
 8 composantes de recherche

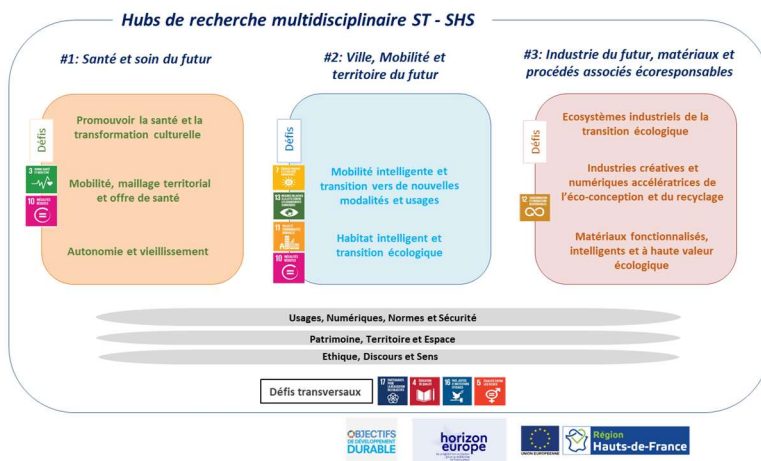


Nouvelle stratégie de recherche à bâtir pour :

- Donner toute sa dimension au projet « polytechnique » ;
- Se (re)positionner par rapport aux stratégies et grands enjeux Internationaux, Nationaux et Régionaux ;
- Fédérer les forces sur les grands enjeux et leur déclinaison en thèmes
- Réduire les hétérogénéités de taille entre laboratoires pour plus de visibilité et d'impact.

Une structuration :

Structuration en 3 Hubs « grands défis sociétaux » en phase avec les ODD, HE et la S3 HdF



Une réunion avec les Directions des laboratoires ST propres à l'EPE UPHF s'est tenue le 7 juin 2021 afin de présenter l'objectif moyen/long terme que les chercheurs du LAMAV, LMI et LMPCA rejoignent les UMR de l'UPHF avec une bonne visibilité des mathématiques et des matériaux au sein de ces structures de recherche, en s'inscrivant également dans les trois hubs « grands défis sociétaux ».

Une décision prise pour une mise en œuvre au 01/09/2021 d'un laboratoire unique, constitué dans un premier temps de 3 départements correspondant aux actuels LMPCA, LAMAV et LMI. Cette structuration ne devant être que temporaire, le temps de permettre de développer des interactions et une stratégie scientifique commune, entre mathématiciens et chimistes des matériaux, mais aussi avec les équipes du LAMIH et de l'IEMN.

A court terme : avoir identifié des pistes prometteuses d'ici fin 2021 afin d'aboutir à une structuration finale du nouveau laboratoire au printemps 2022.

Une réunion avec les Directions des 3 UR du pôle Sociétés & Humanités est prévue lundi 14 juin 2021 afin d'aborder les possibles restructurations.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de nomination.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Au CRISS, cela fait 2 ans que l'on travaille sur la restructuration suite à la fusion de l'IDP et une partie du CALHISTE. On ne laisse pas le temps de rendre lisible le nouveau laboratoire avant de lancer une nouvelle restructuration.
- Avis HECERES. Recommandation de restructuration.
- Il y a un an le CoR s'est prononcé sur la création du LMI. Pourquoi changer aujourd'hui ? Il fallait apaiser les tensions et donner du temps à la réflexion. Aujourd'hui, il faut juguler la perte complète de visibilité des mathématiques à l'UPHF, définir de nouvelles orientations et ambitions pour parvenir à une ré-articulation entre formation et recherche, seule possibilité de futurs recrutements.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur la démarche de rapprochement des laboratoires de Sciences & Technologies propres de UPHF.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur la démarche de rapprochement des laboratoires de Sciences & Technologies à la majorité (17) des voix des présents et représentés, 2 voix contre et 3 abstentions.

### **Point d'information : Mise en place de référents éthique et intégrité scientifique à l'UPHF et appel à candidature**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme Melissa DEFOND, responsable du département d'appui à la recherche du SCD, à présenter la mise en place de référents éthique et intégrité scientifique à l'UPHF.

Pour rappel :

- ✓ Création de l'Office Français de l'Intégrité Scientifique (Ofis, 2016) ;
- ✓ Volet obligatoire intégrité scientifique et éthique de la recherche dans la formation doctorale (arrêté du 25 mai 2016) ;
- ✓ Fonction de référent intégrité scientifique (RIS) (Circulaire 2017) ;
- ✓ Exigences des financeurs : consultation de comité d'éthique/d'intégrité, signature de charte, déclaration : e.g. Horizon 2020 et Horizon Europe ;
- ✓ Respect de l'intégrité scientifique est inscrit dans le code de la recherche (Loi de programmation de la recherche, 2020).

Missions du RIS :

- ✓ Personne référente pour tout ce qui concerne l'intégrité scientifique ;
- ✓ Relais de proximité sur ces questions ;
- ✓ Mise en œuvre de la politique d'intégrité scientifique de l'établissement :
  - Information et médiation
  - Mise en place de procédures de prévention et traitement des manquements
- ✓ Travail de veille et participation aux réseaux : Réseau RESINT et Réseau ENRIO (European Network of Research Integrity Offices).

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Démarche saluée par la représentante de la DRARI (cf. référence rapport IGESR février 2021)

## **Point d'information : Présentation du Bilan HAL 2020 (ajout à l'ordre du jour)**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme Françoise TRUFFERT, Directrice du SCD, à présenter le Bilan HAL 2020.

Pour rappel :

- ✓ Evolution significative du nombre de dépôt de références bibliographiques seules et avec document, par rapport à 2019 ;
- ✓ Répartition par laboratoire avec pour l'IEMN un focus sur le site valenciennois ;
- ✓ Classement des revues les plus représentées dans les publications ;
- ✓ Finalisation de charte des affiliations suite à la création de nouveaux laboratoires et de l'INSA HF.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur ce bilan.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Pour l'IEMN, ne pas faire de distinction IEMN et IEMN-DOAE. Ce qui importe c'est l'IEMN dans les classements. Il ne s'agit pas d'un bilan de la production scientifique des laboratoires mais d'un bilan des dépôts dans notre HAL UPHF, ce qui explique de considérer explicitement le DOAE qui représente la partie valenciennoise de l'IEMN.
- Demande de la transmission du nombre d'actifs en recherche dans chaque laboratoire.
- Demande de faire une présentation de HAL dans chaque département et pas uniquement au niveau des directions pour sensibiliser car en général il y a plus de monde dans ces réunions. Le SCD est disponible pour présenter au tant que de besoin HAL.

## **Point d'information : Mise en œuvre des décisions des appels à projets internes (cotutelles, manifestations scientifiques, conférenciers étrangers) au vue de la situation sanitaire**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche rappelle les résultats de l'appel à projets « Allocation de recherche » du Conseil Régional Hauts-de-France :

- 2 thèses cofinancées par des entreprises. Celles-ci devaient initialement être financées par le FEDER. Le glissement du calendrier d'adoption du Programme Opérationnel Hauts-de-France ne permettant plus de garantir le démarrage des thèses à l'automne, ces 2 dossiers seront présentés lors de la première Commission Permanente du CR HdF de rentrée.
- 5 cotutelles ou partenariats internationaux. Le candidat de la cotutelle avec le Mexique n'a pas été retenu par l'ED SPI. Les autres candidats ont été retenus. La cotutelle avec l'Université Technique de Yildiz en Turquie qui était en liste complémentaire passe en liste principale. Le candidat a été retenu par l'école doctorale SPI.
- 1 thèse cofinancée par la DGA. Le cofinancement de la DGA n'a pas été confirmé. Le projet de thèse classé au 1<sup>er</sup> rang de la liste complémentaire UPHF, porté par le CRISS, remonte en liste principale sous réserve que le candidat soit retenu par l'école doctorale concernée.
- 1 thèse financée par une collectivité territoriale. Le cofinancement et le candidat sont confirmés.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. Christian MICHEL-DANSAC, directeur de la DRV à présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats de l'appel à projets interne « Cotutelles de thèses » (13 cofinancements attribués).

Nous sommes dans l'attente des résultats de la Commission recherche de l'U Mons prévu pour fin juin. Toutefois l'un des sujets, le second du LMCPA, n'a pas été retenu lors de la première étape de sélection. Les candidats commencent à être identifiés.

La cotutelle avec l'Université Technique de Yildiz passe en liste principale du Conseil Régional HdF.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. Christian MICHEL-DANSAC, directeur de la DRV à présenter le suivi des demandes formulées dans le cadre de l'appel à projets « Manifestations scientifiques 2021 ».

Les manifestations prévues au 1<sup>er</sup> semestre ont soit été reprogrammées au second semestre ou en 2022 ou alors ceux sont tenues en mode hybride avec généralement une réduction du budget.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche rappelle qu'aucun accueil n'a pu se faire au titre de l'appel à projet « conférenciers étrangers » au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Toutefois l'année civile n'est pas terminée et si l'amélioration de la situation sanitaire se confirme alors des accueils pourraient avoir lieu à la rentrée universitaire.

### **Points d'information : Candidatures Vague 2 - Mesure de préservation emploi R&D - plan de relance**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche informe les conseillers que 3 candidatures seront déposées au titre de la Vague 2 des mesures de préservation de l'emploi R&D du plan de relance.

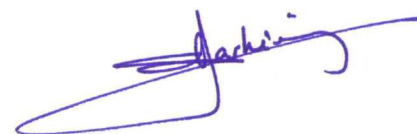
### **Questions diverses**

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures et 58 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le dix juin deux-mille vingt-et-un, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, président de séance.

Valenciennes, le 23 juin 2021

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,



M. Eric MARKIEWICZ